



**Vous en êtes capable. Allez-y!**

Ce n'est pas une question de talent ni de compétences. Que vous vouliez devenir technicienne ou technicien en informatique, chef cuisinier, urbaniste, comptable, mécanicienne ou mécanicien, éducatrice ou éducateur de la petite enfance,

**vous avez intérêt à obtenir le niveau d'éducation le plus élevé dont vous avez besoin.**



[www.ontario.ca/votreavenir](http://www.ontario.ca/votreavenir)

Changez votre perspective sur le monde

**Et si**

**Et si je ne sais pas si faire plus d'études vaut vraiment le temps, les efforts et l'argent nécessaires?**

Investir dans votre éducation est la meilleure décision que vous prendrez dans votre vie. Les personnes qui sont plus éduquées sont mieux rémunérées, sont plus heureuses dans leur profession, sont en meilleure santé et ont de meilleures perspectives d'avenir.

Si vous avez une bonne éducation, les perspectives de nouveaux emplois sont meilleures que jamais. De nouvelles possibilités d'emploi voient le jour dans presque tous les secteurs de l'économie. Et les jeunes bien éduqués sont de plus en plus sollicités.

En ayant plus d'éducation, vous prouvez que vous détenez à la fois les compétences pratiques et les connaissances qu'un employeur recherche chez son nouvel employé : une combinaison gagnante.

**Et si**

**Et si j'en ai assez de l'école?**

Au collège, à l'université ou dans un programme d'apprentissage, la vie et l'atmosphère sont bien différentes de celles que vous avez connues à l'école secondaire. Nombreux sont les étudiantes et les étudiants qui trouvent que les changements d'établissement et de type d'enseignement dans un environnement postsecondaire sont ce qu'il leur manquait pour retrouver leur enthousiasme.

L'année scolaire de la plupart des programmes est plus courte; ce qui vous laisse plus de temps pour gagner de l'argent ou faire autre chose. Vous aurez plus d'indépendance. Vous choisirez vos cours et déciderez comment gérer votre temps. Vous passerez moins de temps en classe et plus de temps à faire vos travaux de façon autonome.

Découvrez ce que des étudiantes et des étudiants pensent de leur expérience en visitant le [www.ontario.ca/votreavenir](http://www.ontario.ca/votreavenir).

**Et si**

**Et si je n'arrive pas à m'intégrer?**

Tout le monde craint de ne pas pouvoir s'adapter à de nouvelles situations ni à de nouveaux endroits. Mais vous constaterez que la vie sur le campus vous permet de nouer des amitiés et de profiter de la vie dans et hors des salles de classe. Des activités d'orientation vous permettront de rencontrer d'autres étudiantes et étudiants et des membres du corps enseignant, d'apprendre à vous repérer et de participer à toute une série de clubs, d'activités et de programmes sportifs. Vous vous sentirez vite à l'aise.

Demandez aux établissements qui vous intéressent quelles activités d'orientation et quelles activités estudiantines sont prévues dans le campus.

**Et si**

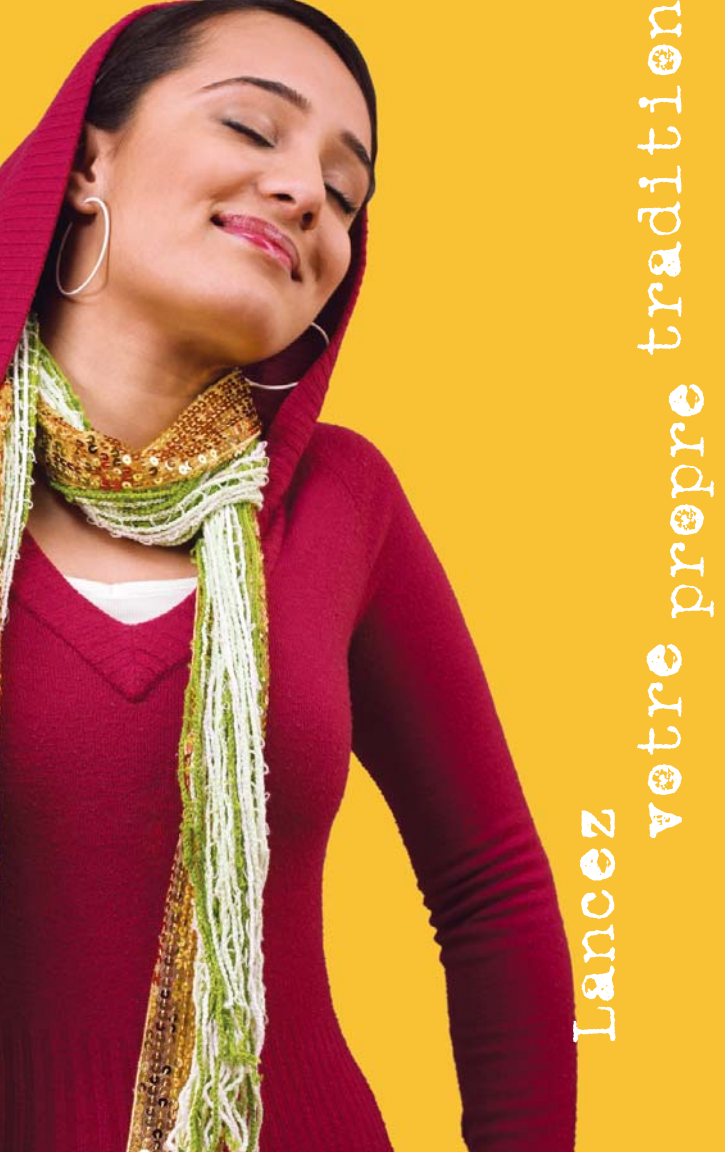
**Et si j'ai besoin d'aide pendant que je suis là?**

Tous les collèges et universités de l'Ontario financés par les fonds publics disposent d'excellents services aux étudiantes et étudiants, qui sont prêts à offrir une aide et des conseils dans de nombreux domaines. On pourra vous aider à trouver un logement ou un emploi à temps partiel, à résoudre des problèmes financiers ou de santé, à trouver des solutions pour satisfaire à des besoins particuliers.

De nombreux étudiantes et étudiants qui ont éprouvés des difficultés au secondaire s'en sortent très bien au collège, à l'université ou dans le cadre de leur apprentissage. Plusieurs mécanismes d'aide sont offerts dans les collèges et universités de l'Ontario financés par les fonds publics pour assurer votre réussite. Parlez-en à votre conseiller en orientation. Renseignez-vous aussi auprès de l'établissement que vous souhaitez fréquenter.

Surprenez-vous





Lancez votre propre tradition

Donnez-vous les moyens de réaliser vos rêves.

Collège, université ou apprentissage...

à vous de choisir votre éducation!

Il y a quelques années encore une éducation secondaire suffisait pour décrocher un bon emploi. Plus aujourd'hui! D'ici 2013, plus de 70 % de tous les nouveaux emplois – même ceux pour débutants – exigeront une certaine éducation postsecondaire ou formation professionnelle.



[www.ontario.ca/votreavenir](http://www.ontario.ca/votreavenir)

Et si

Et si je ne sais pas ce que je veux faire?

Choisir quoi faire une fois vos études secondaires terminées, c'est une grosse décision à prendre. De nombreux élèves ont peur de mal choisir et de se retrouver « coincés » dans une carrière qu'ils n'aiment pas. Il est aussi parfois difficile de choisir entre les choses que vous aimez.

Si vous ne savez pas exactement où vous diriger après votre diplôme secondaire, sachez que c'est le cas de beaucoup d'élèves. Mais cela ne doit pas vous empêcher d'aller de l'avant avec votre éducation. Vous pouvez vous inscrire à un programme général de lettres et de sciences menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un grade universitaire. C'est une excellente façon de découvrir vos intérêts et vos futures orientations.

Votre conseillère ou conseiller en orientation et le personnel enseignant peuvent vous aider à cerner vos points forts, vos talents et vos intérêts, ainsi qu'à trouver les types de carrière qui vous conviendraient et le genre d'études à suivre pour chaque type.

Commencez par discuter avec votre conseillère ou conseiller en orientation et à faire des recherches vous-même. Plus vous vous renseignerez, plus vous serez certain que votre choix – programme universitaire, collégial ou d'apprentissage – est le bon.

Et si

Et si je ne sais pas quel établissement ni quel programme me convient?

Les collèges et les universités de l'Ontario offrent plus que jamais, un grand choix de programmes dans un grand nombre d'endroits. Beaucoup offrent aussi des programmes en ligne. Chaque établissement a ses propres avantages. Prenez le temps de réfléchir à vos priorités et de noter les établissements et les programmes qui vous conviennent le mieux. Votre conseillère ou conseiller en orientation peut vous aider à entreprendre vos démarches.

Pour en connaître plus sur les programmes collégiaux, visitez le site Web du Service de demande d'admission aux collèges de l'Ontario au [www.collegesdelontario.ca](http://www.collegesdelontario.ca) et pour les programmes universitaires, visitez le site Web e-INFO, Guide complet des universités ontariennes pour les élèves du secondaire, au [www.electronicinfo.ca](http://www.electronicinfo.ca). Pour les programmes d'apprentissage, visitez le site du ministère de la Formation et des Collèges et Universités au [www.ontario.ca/apprentissage](http://www.ontario.ca/apprentissage). Quant à l'enseignement à distance et l'enseignement en ligne, consultez le site Web de Contact Nord au [www.contactnord.ca](http://www.contactnord.ca).

Et si

Et si je n'ai pas un cours préalable? Et si mes notes ne sont pas assez bonnes pour être admissible?

Il n'est peut-être pas trop tard, mais il faudra travailler. Votre conseillère ou conseiller en orientation peut vous expliquer vos options et favoriser vos progrès. En élaborant un plan, vous pouvez obtenir les crédits et les notes dont vous avez besoin pour être admissible à un programme collégial, universitaire ou un programme d'apprentissage de votre choix.

Si vos crédits ou vos notes ne correspondent pas à ceux qui sont requis pour un programme de votre choix, vous pourrez peut-être suivre un programme de préparation ou de perfectionnement offert par tous les collèges et quelques universités. Demandez conseil à votre conseiller en orientation ou à un enseignant, et contactez à ce sujet l'établissement que vous souhaitez fréquenter.

Et si

Et si j'ai besoin d'aide pour payer mes études?

Le gouvernement de l'Ontario s'engage à ce que tous les étudiantes et étudiants qualifiés pour aller dans un collège ou une université de l'Ontario aient accès à l'aide financière dont ils ont besoin pour couvrir les droits d'inscription, le coût des livres et les frais obligatoires. Si vous désirez devenir apprenti, vous gagnerez de l'argent pour vous aider à payer vos frais tout en apprenant un nouveau métier.

Le gouvernement de l'Ontario a installé une fenêtre d'accès au Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) pour vous aider à estimer les coûts de votre éducation postsecondaire et l'aide financière disponible pour vous aider à payer cette éducation. Visitez le site Web du RAFEO au [www.ontario.ca/rafeo](http://www.ontario.ca/rafeo).

De nombreuses sources d'assistance financière existent pour vous aider à régler les coûts de votre éducation postsecondaire :

- Le RAFEO fournit des prêts, des subventions et des bourses pour compléter les contributions de votre famille, vos propres économies ou le revenu de votre travail.
- Les universités et les collèges ontariens financés par les fonds publics offrent des bourses, des programmes travail-études et des programmes pour des emplois d'été auxquels vous pouvez être admissibles. Adressez-vous au bureau d'aide financière aux étudiants de l'établissement que vous désirez fréquenter pour en savoir plus.
- Il y a aussi des bourses provenant de sociétés privées. Les universités, les collèges et les bibliothèques publiques sont de bonnes sources d'information, ainsi que les recherches sur Internet.

Comment présenter une demande d'admission?

Présenter une demande d'admission auprès des collèges et universités de l'Ontario est facile. Vous pouvez le faire sur Internet ou par la poste. Vous pouvez présenter votre demande à plus d'un établissement ou pour plus d'un programme en même temps. Les frais de demande d'admission varient en fonction du nombre d'établissements ou de programmes figurant dans votre demande. Votre conseillère ou conseiller en orientation peut vous aider dans ce processus.

Pour en savoir plus sur les demandes d'admission dans les collèges, visitez le site Web du Service de demande d'admission aux collèges de l'Ontario au [www.collegesdelontario.ca](http://www.collegesdelontario.ca).

Pour celles dans les universités, visitez le Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario au <http://centre.ouac.on.ca>.

Pour les programmes d'apprentissage, visitez le site du ministère de la Formation et des Collèges et Universités au [www.ontario.ca/apprentissage](http://www.ontario.ca/apprentissage).